



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**ARRETE MODIFICATIF N°6 PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES MEMBRES DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DE LA CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE  
L'AUTONOMIE DE NORMANDIE**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE,**

**VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L.1114-1, L.1432-4, D. 1432-28 à D.1432-32, de D.1432-44 à D.1432-47, D.1432-49 à D.1432-53 relatifs à la composition et au mode de fonctionnement de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

**VU** la loi N°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'Hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

**VU** l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

**VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;

**VU** le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie,

**VU** le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

**VU** le décret n°2015-1879 du 31 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

**VU** le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

**VU** le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHE, directeur général de l'ARS de Normandie ;

**VU** le décret n°2021-847 du 28 juin 2021 relatif à conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

**VU** l'arrêté modificatif n°1 du 15 novembre 2021 portant modification de la composition des membres de la CRSA de Normandie ;

 Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre site internet <https://www.normandie.ars.sante.fr/mentions-legales-2>

VU l'arrêté du 12 novembre 2021 portant nomination des membres de la commission permanente de la Conférence Régionale de la santé et de l'autonomie de Normandie (CRSA) ;

VU l'arrêté modificatif n° 1 du 17 juin 2022 portant nomination des membres de la commission permanente de la Conférence Régionale de la santé et de l'autonomie de Normandie (CRSA)

VU l'arrêté modificatif n°2 du 22 février 2023 portant nomination des membres de la commission permanente de la Conférence Régionale de la santé et de l'autonomie de Normandie (CRSA)

VU l'arrêté modificatif n°3 du 13 septembre 2023 portant nomination des membres de la commission permanente de la Conférence Régionale de la santé et de l'autonomie de Normandie (CRSA)

VU l'arrêté modificatif n°4 du 28 novembre 2023 portant nomination des membres de la commission permanente de la Conférence Régionale de la santé et de l'autonomie de Normandie (CRSA)

VU l'instruction n° SG/Pôle Santé ARS/2021/132 du 22 juin 2021 relative aux modalités de renouvellement des conférences régionales de la santé et de l'autonomie ;

VU le courrier du 22 avril 2024 du Conseil régional de Normandie ;

VU le courriel du 31 mai 2024 de Monsieur Jean-Pierre PAILLETTE.

## A R R E T E

**ARTICLE 1 :** La liste des membres titulaires et suppléants de la commission permanente de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Normandie est complétée ou modifiée comme suit :

### **1) Représentants du collège des représentants des collectivités territoriales de Normandie**

- Madame Julie BARENTON-GUILLAS est nommée titulaire en remplacement de Madame Malika CHERRIERE.

### **6) Représentants du collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé**

- En attente de désignation d'un titulaire en remplacement de Monsieur Jean-Pierre PAILLETTE.

**ARTICLE 2 :** La version actualisée et consolidée de la composition de la commission permanente est annexée au présent arrêté.

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux près du tribunal administratif sis 3 rue Arthur Le Duc à Caen (14000) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de Normandie. La saisine du tribunal administratif peut se faire via Télérecours citoyens [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**ARTICLE 4** : La Directrice de la stratégie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est publié au Recueil des Actes Administratifs de la région Normandie.

Fait à Caen, le 7/06/24

Le Directeur général,

Thomas DEROCHE

Sébastien DELESCLUSE  
ARS Normandie  
Directeur général adjoint

## ANNEXE : COMPOSITION ACTUALISEE DE LA CP DE NORMANDIE

En sa qualité de Présidente de la CRSA, Madame Pascale DESPRES est Présidente de la commission permanente.

En leur qualité de Présidents de chacune des quatre commissions spécialisées de la CRSA, Monsieur Jean-Marc DUJARDIN, le Docteur Jean-Michel GAL, Monsieur Michel LOISEL et Monsieur Léonard NZITUNGA sont Vice-présidents de la commission permanente.

### 1) Deux représentants des collectivités territoriales

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
Julie BARENTON-GUILLAS	Guy DOSSANG	Bertrand DENIAUD
Cédric NOUVELOT	Sylvie LENOURRICHEL	Sophie SIMONET

### 2) Deux représentants du collège des usagers, dont au moins un représentant des associations représentant les usagers des établissements et services médico-sociaux

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
Nicole DELPERIE	Claudine GRANCHER	Hervé VARIN
En attente de désignation	En attente de désignation	En attente de désignation

### 3) Un représentant des conseils territoriaux de santé

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation	En attente de désignation

### 4) Deux représentants du collège des partenaires sociaux

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
Eric DE FALCO	Gilles TREUIL	Pierre-Adrien LIOT
Jacques DAVOUST	Sylvain BIENAIMÉ	Tao DAUGE

### 5) Un représentant du collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
Guy BESNARD	Magali SCelles	Thierry TIRARD

**6) Deux représentants du collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé**

<b>Titulaires</b>	<b>1<sup>er</sup> Suppléants</b>	<b>2<sup>ème</sup> Suppléants</b>
En attente de désignation	Michel HORN	Stéphanie DEROBERT
Magali LESUEUR	En attente de désignation	Samuel COCHET

**7) Quatre représentants du collège des offreurs de services de santé**

<b>Titulaires</b>	<b>1<sup>er</sup> Suppléants</b>	<b>2<sup>ème</sup> Suppléants</b>
Frédéric VARNIER	Catherine GILLERON	Pr Emmanuel BERGOT
Jean-Marc RIMBERT	Didier CHESNAIS	Pamela LE MAGNEN
Arnaud LECOQ	Cyrielle JACQUEMMOZ	Pascal CORDIER
Dr Antoine LEVENEUR	Danie BEURION	Dr Eric KALUZINSKI

**8) Un représentant du collège des personnalités qualifiées**

- Patrick DAIME